21

×

[Text]

These standards will be for full protection of human health and aquatic life, for the preservation of recreational values and scenic beauty, and all other benefits. But to set a common denominator suiting, both Lake Louise and Hamilton Harbour would be inappropriate and would achieve the lesser of two worlds in one direction or the other.

Of course, all waters can never be entirely pure. We would have to set a standard for the nation that certainly would be less than that of pristine beauty. That being the case, anyone, without structure, could pollute the finest of our waters down to the national standard if we had one single national standard. I would ask, Mr. Chairman, and you, the members of this Committee, whether this would be in the national interest: to have a standard which would suit each place and each occasion, and down to which those waters, which are today pure, could be polluted. I suggest this would not be in the national interest and would not be the way to treat our water resources. A national standard would be a licence, and a free licence, to pollute.

We want to improve the quality of polluted streams but we also want to keep those that are now beautiful and clean in that ideal state in which they presently exist. There is a considerable body of our water in the less industrialized areas still in a pure state and we certainly want to keep it that way.

This is why we say: not a uniform standard but an optimal standard for each water basin and each river, taking into consideration the multiplicity of uses that are required for that particular water. An optimal standard not a national or universal one. That is the most important aspect of the Bill.

Now these optimal standards, of course, and here, probably because of the complexity of the Bill and my inability to tell the whole story in my speech in second reading, will not be set by local agencies.

The agencies are empowered to analyse, plan and recommend, but it will be the two senior levels of government that are jointly responsible for the final decision. By the federal government being a partner in each and every one of these senior bodies of decision-making we will, of course, achieve the same standards-the same calibre of water in each part of the country. In other words, by the very fact that the federal government is a partner on the joint board with each province, bodies of water put to the same use in each province will have the exact same standards. To put it another way, if we found a body of water in province A which was of a certain volume, which had the ability to clean itself to a certain degree and was used for five different purposes in the area of good planning and we found a body of water which was virtually identical in province B, had the same ability for self cleaning, virtually the same volume and about the same five uses, then the two standards, [Interpretation]

Ces normes devront viser surtout la protection de la vie humaine et aquatique, la préservation des lieux de loisirs et des lieux panoramiques, etc. Il serait tout à fait irréaliste de fixer un dénominateur commun, une même norme qui devrait convenir à la fois au lac Louise et au port de Hamilton.

Il est évident que toutes les eaux ne pourront jamais être complètement pures. Il nous faudra fixer une norme qui ne sera certainement pas celle d'un cours d'eau d'une pureté virginale. S'il y avait une norme commune pour tous les cours d'eau, les plus purs pourraient être pollués, pourvu qu'on ne dépasse pas cette norme unique. Monsieur le président, j'aimerais vous demander votre avis, ainsi que celui des députés sur ce problème. Une telle norme ne serait pas dans l'intérêt du pays. Une seule norme serait pas dans l'intérêt du pays. Une seule norme serait en fait une invitation gratuite à polluer des eaux qui ne le sont pas.

Nous voulons améliorer la qualité des cours d'eau qui sont pollués mais nous voulons également que ceux qui sont actuellement beaux et purs restent dans cet état. Une grande partie de nos eaux dans les régions moins industrielles sont encore pures et nous voulons qu'elles le restent.

C'est pour cette raison qu'il ne faut pas recommander une seule norme uniforme mais plutôt la meilleure norme pour chaque bassin fluvial et pour chaque cours d'eau en tenant compte des usages multiples que l'on fera de ces eaux. La meilleure norme pour chaque cours d'eau et non une norme uniforme pour tous, voilà le point le plus important dans le projet de loi.

A cause de la complexité du projet de loi, peut-être n'ai-je pas été capable en deuxième lecture de donner exactement mon point de vue sur le sujet; il est évident que de ces normes, les meilleures ne pourront pas être établies par des organismes locaux.

Les divers organismes ont la compétence d'analyser, de planifier et de recommander mais ce seront les deux paliers supérieurs de gouvernement qui prendront conjointement la décision finale. Par l'entremise du gouvernement fédéral qui participe à toutes ces décisions prises par les autorités supérieures nous pourrons naturellement avoir les mêmes normes, le même calibre d'eau par tout le pays. Autrement dit, comme le gouvernement fédéral est membre de la commission conjointe dans chacune des provinces, les cours d'eau destinés aux mêmes usages auront exactement les mêmes normes dans chacune des provinces. En d'autres termes, si dans chacune des provinces A et B deux cours d'eau avaient virtuellement un même volume d'eau, pouvaient se dépolluer dans une même mesure et étaient soumis à peu près à cinq mêmes usages, les normes pour ces deux cours d'eau, du fait de la présence fédérale au sein de la Commission conjointe dans les deux provinces A et B, seraient établies à un même